

René Merle - "Francoprovençal : langue du peuple, arme du peuple ? L'écriture dialectale forézienne et lyonnaise de la Révolution à la Monarchie de Juillet". Introduction de l'ouvrage : René Merle, *G.Roquille, "Breyou et so disciplo, 1834*. (en collaboration avec F.Rude : présentation historique), S.E.H.T.D, 1989, 60 p.

* Les chiffres entre parenthèses renvoient à la notice bibliographique donnée in fine.

Écrire en "patois", à la fin de l'Ancien Régime, implique un rapport ambigu au français et à l'idiome natal. La mise en scène par le lettré de la parole commune, dorénavant reçue comme abandonnée au peuple, est moins reconnaissance du peuple que délectation d'un dépaysement, dans la distance prise avec le français du Bon Ton (1). Qu'advient-il quand le "peuple", plus ou moins clairement, se posera en force autonome ? La langue du peuple sera-t-elle aussi arme du peuple ? La question a été occultée par la renaissance d'oc, avant tout nationalitaire et littéraire, coupée des luttes populaires bien évidemment situées dans le champ national-français. Mais l'écriture dialectale forézienne et lyonnaise des années 1780-1840 lui apporte d'intéressants éléments de réponse, justement parce qu'elle est dépourvue de cette double ambition méridionale.

Au regard du renouveau littéraire d'oc, l'infortune des lettres franco-provençales (2) a pu faire au 20^e siècle oublier l'intérêt de leurs premières affirmations, dont celle de Guillaume Roquille, ouvrier ferblantier de Rive-de-Gier, (entre Lyon et Saint-Étienne). En présentant ici son *Breyou*, daté de 1836, nous ne prétendons certes pas révéler un chef d'œuvre. Mais il nous est apparu important de mettre à la disposition des chercheurs et des amateurs un exemple intéressant et mal connu d'écriture dialectale, ouvrière, politique. Également de le situer, aussi original et inclassable soit-il, dans le terreau de la production "patoise" régionale. Rive-de-Gier est à la charnière de la zone d'influence stéphanoise et de la zone d'influence lyonnaise, et Roquille participe de ces deux "cultures", qu'il n'est pas artificiel, à bien d'autres égards, de rapprocher dans la même étude.

Notre approche ne sera pas ici celle, fort nécessaire, du dialectologue, encore moins celle de la nostalgie passéiste ou de l'indifférente dissection. Dans l'abondante production dialectale occitane et francoprovençale (1), ces textes nous interrogent qui, singulièrement, entre 1780 et 1840, émanent de zones de modernité où se pose précocement la question sociale, le couloir industriel du Forez, Lyon, seconde ville de France. Distanciation amusée ou intervention responsable, publier dans la langue du peuple, ici moins qu'ailleurs, ne saurait être innocent. S'interroger aujourd'hui sur cette production originale ne vise pas, comme en zone d'oc, à conforter une revendication et une création contemporaines. Mais le détour patrimonial peut aider à mieux comprendre un passé dont notre présent, quoi qu'on en dise, est toujours comptable.

1 - Pratique linguistique et écriture dialectale à la fin de l'Ancien Régime.

À la veille de 1789, comme dans la plupart des régions à idiome, le français, langue de prestige et d'autorité, est donc ici depuis fort longtemps seule langue de la

publication. Le contraste est sans mystères entre la pratique encore commune du dialecte, et l'extrême rareté du texte dialectal imprimé.

En Forez, l'idiome est langue ordinaire des campagnes, mais aussi des villes. Si Montbrison, capitale administrative, se flatte de sa francitude, Saint Étienne l'industrielle affiche sa dialectophonie. Dans la région lyonnaise, au sens large, la compréhension, (sinon la pratique) du français semble générale, mais la campagne, jusqu'aux portes de la capitale, parle un "patois" que Lyon, nourri d'immigrants ruraux dialectophones, abandonne fort lentement, au profit d'un français à substrat dialectal. "Au XVIIIe siècle, à Lyon, la plupart des artisans parlent encore le patois" (3.1). Dans sa réponse à l'enquête Grégoire de 1790 (6.3), Morel, ci-devant procureur à l'élection, prend toutes ses distances avec l'idiome défini comme langue du seul peuple : à Lyon, le patois est "jargon" de métier et de quartier. Dans le proche terroir, il est "grossier et pesant", car les campagnards "s'occupent peu d'objets intellectuels, qui sont hors de la portée de leur intelligence". Ainsi, à l'oralité dialectale, qui désigne le "peuple", se superpose la nécessaire prégnance du français du pouvoir, et des classes dominantes peu désireuses d'acculturer ce "peuple". On conçoit que pour les plus conscients des travailleurs, la maîtrise du français devienne une arme dans leur combat pour la survie économique et la dignité sociale.

L'intercompréhension des parlers foréziens, lyonnais, etc, est une évidence empirique, les érudits ont conscience d'une entité linguistique régionale, mais le patois demeure emblématique de la toute petite patrie. À Lyon, Morel le souligne, il est même appréhendé dans sa fragmentation professionnelle : "gens de rivière, bouchers, ouvriers en soie, poissardes, marchands d'herbe ont chacun un langage" (6.3). Le rural qui s'y installe rompt avec son patois, connoté d'arriération, dans la promotion du "jargon" de métier. Ce "patois de Lyon", francoprovençal, n'est-il pas déjà rangé du côté du français ? Il l'imprègnera pour donner ce "langage canut", français lui, qui plus tard désignera l'oralité des travailleurs de la soie.

À la différence de la Provence, dont l'idiome est fragmenté en sous-dialectes, mais où un cadre de Co-État supporte, (y compris au plan linguistique), le sentiment identitaire, la zone des parlers franco-provençaux, partagée entre Savoie, Genève, Suisse, et plusieurs provinces de France, ne peut porter une conscience culturelle spécifique. Aucune écriture n'y diffuse, au-delà de leur lieu d'origine, des textes dégagés du localisme. Lyon à cet égard est dépourvu d'ambition : les rares textes dialectaux publiés (3) n'y fonctionnent qu'à l'échelle de la ville. Le patois est délégation savoureuse, mais sans ambitions, de parole populaire. Au temps des Lumières, "la bourgeoisie ne le parle plus, mais elle le comprend, et elle s'en sert encore quelquefois soit dans les divertissements du carnaval, soit lorsqu'elle veut déguiser une satire sous une forme populaire. On ne trouve plus d'actes ni de livres patois ; mais c'est l'époque des noëls et des chansons satiriques" (3.1) Sur fonds de réduction sociologique de l'idiome, l'écriture dialectale est ainsi délassément (anonyme) de quelques lettrés. Reverony, directeur de la condition de la soie, en apparaîtra spécialiste, au point qu'on lui attribuera au XIXe siècle l'ensemble de cette maigre production. Le jeu est plus ou moins bien reçu, Morel en atteste : "Nous avons vu de temps en temps quelques chansons & noëls en

patois ; mais c'étoient de simples plaisanteries, composées par des gens de la ville, du ramassis de mots des différents dialectes ou provinces voisines, et principalement des jargons du Peuple de la ville, et de plusieurs mots français auxquels on a donné une physionomie patoise. Ces petits ouvrages éphémères, presque aussitôt oubliés que produits, peuvent être regardés comme des morts-nés. Il ne s'en est conservé aucun" (6.3). Les grandes bibliographies du 19e siècle reconstitueront l'essentiel de ce corpus menacé (3).

L'imaginaire lyonnais est ainsi, à l'occasion, marqué de parole populaire, connivence railleuse et unanimiste. Mais le "patois", censé exprimer le bon sens commun, ne porte pas un point de vue populaire spécifique, encore moins une revendication. Significativement, l'écriture patoise "laïque" est mise en spectacle de la parole des paysans du terroir, du petit peuple urbain, très peu alphabétisé et acculturé, mais la parole des canuts n'apparaît que dans les noëls. Cette écriture ambiguë ne saurait être, publiquement, partie prenante dans les luttes des artisans en soie prolétarisés. Elle a pu, sans passer à l'impression semble-t-il, être retournée contre le peuple qu'elle dit représenter, railler l'ivrognerie, la paresse de l'artisan en soie. Mais lors de la révolte de 1744, une chanson dialectale, directe et triviale, avait porté brutalement la revendication des canuts et connu l'impression. Ce texte relève du registre de l'agression patoise, propre aux tumultes carnavalesques, aux charivaris urbains qui se prolongeront jusqu'au milieu du XIXe siècle, et ne saurait représenter toute l'idéologie linguistique des canuts, bien plus alphabétisés que le petit peuple, et souvent autodidactes (7.1). Quarante ans plus tard, l'argumentation des maîtres-ouvriers, Denis Monnet notamment, si remarquable dans la crise de 1786 comme en 1789, témoignera par sa maîtrise publique de la francitude, de la considération que mérite leur cause (6.2) L'usage de l'idiome y aurait été particulièrement déplacé. La chanson dialectale qui accompagne la crise de 1786 utilise cette fois la parole paysanne, non celle de l'artisan en soie (3.3)

Cette production lyonnaise ne peut évidemment pas donner à l'idiome un statut littéraire. C'est à Lyon que, de 1784 à 1787, l'instituteur (provençal) Domergue, théoricien rigoureux du "français national", publie son *Journal de la Langue Française* : il l'ouvre aux dialectes d'oc, dignifiés par le souvenir troubadouresque, mais ni Domergue, ni ses collaborateurs lyonnais, l'instituteur (genevois) Molard, le procureur Morel, qui a "entendu réciter quelques morceaux en poésies patoises de M.de Mantes (sic), de Vienne*", ne font place au parler régional. [*Peut-être Français de Nantes, révolutionnaire grenoblois, selon De Certeau, *Une politique de la Langue*, Paris, 1975. Nous pensons plutôt à Marc de Nantes, avocat et poète de Vienne].

Lyon, capitale régionale, lieu majeur d'impression, assure ainsi, sans nostalgie, la marche du temps. Le souvenir d'un ancien usage administratif ne suscite qu'indifférence polie chez Morel : "On m'a cependant assuré qu'il se trouve quelques actes en patois dans le chartrier du chapitre de notre cathédrale, et dans ceux de nos collégiales" (6.3). S'il apparaît dans l'écriture, le dialecte ne saurait avoir qu'une fonction amusée de représentation sociologique.

Les entreprises patrimoniales stéphanoises, puis bressanes, interrogent d'autant plus.

En 1779 en effet, sous le patronage des autorités ecclésiastiques paraissent à Saint-Étienne, en fort volume, les oeuvres en grande partie inédites des Chapelon, (dynastie d'auteurs du 17^e siècle dont le dernier et le plus important était prêtre) (5.1). Par son ampleur, par la considération dont on l'entoure, l'entreprise a peu d'équivalentes alors dans les régions à idiome. Quel sens donner à cette initiative marquante ? On ne semble pas avoir publié en dialecte à Saint-Étienne depuis les noëls bilingues de l'abbé Tholière, en 1746. Les chansons populaires du joyeux graveur Boyron semblent être demeurées manuscrites (5.2). Or "le public en paraît fort empressé, et en attend avec impatience l'impression", écrit en 1778 l'archiprêtre de Saint-Étienne des oeuvres de Chapelon. "C'est rendre hommage à la Ville, obliger tous les ordres de citoyens, faire plaisir aux pères de famille, honorer l'état ecclésiastique, rappeler aux vieillards un souvenir qui leur est cher, donner un sujet d'émulation à la jeunesse, et porter la joie dans tous les cœurs, que de leur faire connaître cet homme chéri, ce digne prêtre ..." (5.1)

Ne peut-on pas lire aussi dans cet intérêt patrimonial désir d'une récupération d'identité ? La ville change, sa population grossit avec l'arrivée de travailleurs industriels. Se retourner vers son passé est alors compensation rassurante. Non que l'édition des Chapelon soit réductrice (la description des misères du temps dépasse l'unanimité convivial souvent inhérent aux textes dialectaux). Elle n'en propose pas moins un Saint-Étienne, Sant-Thieve, déjà mythique, refuge identitaire pour ceux qui se reconnaissent mal dans le Saint-Étienne présent. Ainsi la référence à Chapelon, modèle par définition achevé, justifie l'usage "littéraire" et convivial de l'idiome, sans lui ouvrir un avenir. L'introduction de l'ouvrage, malgré l'appel implicite aux créateurs, ne s'interroge d'ailleurs pas sur une éventuelle écriture contemporaine, comme si le présent n'autorisait vraiment que l'écriture française. Il reste que la conscience stéphanoise, et forézienne, peuvent se reconnaître ici dans une publication dialectale hors-temps qui n'est pas signifiant sociologique comme à Lyon, mais signifiant identitaire provincial.

Par contre, le superbe cri de colère de *La Basana* ne passe pas à l'impression (5.2) (6.1) : le dialecte, en dignité présente, y renverse les valeurs établies. Qui devrait être respecté ? le travailleur qui produit les richesses et meurt misérable, ou l'inutile exploitateur ? Ces Messieurs font orgueil de leur instruction : que savent-ils faire sinon noircir du papier et s'enrichir de la sueur de l'ouvrier ? Loin ici des nostalgies identitaires et de l'unanimité citadin, l'idiome est ici signe et arme du peuple. Le lettré qui prête ainsi sa plume au peuple s'exclut par définition du registre de la Lettre.

Peu après, la Bresse propose une importante restitution de textes du 17^e siècle, comédie de *L'Enrolement de Tivan*, de Brossard de Montanet, à Bourg en 1783, noëls inscrits dans une réalité locale (parfois actualisée) à Bourg et Pont de Vaux. Dans la marge érudite et la piété filiale, des notables saluent la vieille langue, qui fut celle de leurs aïeux (et de l'ancienne patrie savoyarde). Ce regain de faveur ne signe-t-il pas, paradoxalement, la défaite du dialecte de plus en plus reçu, les

enquêtes à venir en attesteront, comme parler des seuls paysans ? Déchéance sociologique que la restitution compense dans l'imaginaire de la conscience provinciale.

2- L'écriture dialectale dans la période révolutionnaire et impériale.

Avec la Révolution la langue du peuple sera-t-elle reçue en arme du peuple ? (6.1) L'idiome intervient, fortuitement ou volontairement, dans la propagande orale des uns et des autres. Mais à l'écrit, il semble n'avoir été utilisé que par les contre-révolutionnaires. Le complot aristocratique lyonnais de l'automne 1790 s'accompagne d'une vague de publications très violentes qui ne se limitent pas au français normatif. Le dialecte a deux fonctions d'intervention.

Sur l'air d'un Noël connu, la *Chanson sur la Bastille*, imprimée, se permet de railler les nouveaux notables et leur fête civique (nov.1790). Agitant la menace de la famine et de la terreur, elle laisse au français final l'amorce d'une thématique plus politique. Cantonné dans son registre d'agression, le dialecte ne vise pas les registres de l'argumentation : emblématique du bon sens lyonnais, (et non d'une parole populaire spécifique), il permet de rejeter ceux "d'en face", au nom d'une communauté supposée unie par le nous dialectal.

Mais la mise en scène de la parole populaire, sociologiquement définie, intervient dans des pamphlets fort répandus. Le français régional du "parler canut" y tient sa place, mais aussi, fait moins connu, le dialecte. Nous avons pu retrouver et présenter un très long texte où le patois des paysans soutient la cause des aristocrates (6.1). Ce *Dialogue intéressant et vrai* donne au francoprovençal une place rarement atteinte dans les publications dialectales du temps, mais le situe en alibi de légitimité populaire, aux marges de l'expression argumentative française. Dans la France nouvelle, avec Marseille, première ville à rééditer les *Gasconismes corrigés* en 1792, Lyon vit le triomphe du "français national" dans l'auto-correction culpabilisante. L'instituteur Molard, collaborateur de Domergue, y publie en 1792 ses *Lyonnoisismes*. Plusieurs fois réédité, cet ouvrage de correction du langage aura une influence nationale.

Dans la tourmente de 1793-1794, l'idiome semble hors-jeu. Ni les fédéralistes qui posent cependant Lyon en contre-capitale, ni les Montagnards, y compris leurs cadres plébéiens foréziens, ne sont tentés par une publication dialectale qui pourrait signifier l'autonomie des couches populaires. Il est d'autant plus intéressant de voir l'idiome réapparaître à l'impression après la chute de Robespierre.

Avec le soulagement meurtrier de la réaction thermidorienne, l'idiome réapparaît à Lyon et à Bourg, dans des recueils de chansons françaises réclamant le châtement des "Mathevons" (les Montagnards) (6.1). Les pièces françaises peuvent aller au style noble, les pièces dialectales ne dépassent le registre familier que par la gravité de la plainte. L'idiome, langue de ce peuple qui a terrifié les possédants, est utilisé pour dire leur haine à l'égard des partageux. Il révèle la

vérité viscéralement ressentie de l'affrontement des pauvres et des riches, que le français pare de rhétorique.

Un long poème contre-révolutionnaire stéphanois (5.2) illustre, vers 1795-1796, ce statut ambigu de l'idiome. L'auteur anonyme, (un prêtre ?) justifie doublement son choix de langue. "Employer l'idiome vulgaire de son pays, afin de grossir le nombre de ses lecteurs et de perpétuer le souvenir des faits intéressants dans les familles plébéiennes", perpétuer la "muse enjouée" de Chapelon, "ce célèbre poète du peuple" dont il sait bien ne pas retrouver la verve : "la langue française qui a prévalu (sic) a fait négliger et oublier celle qui était familière à nos (a)yeux et la seule dont ils fissent usage. Il est donc presque impossible aujourd'hui de connaître la force et la finesse du jargon stéphanois, à moins que l'on ait été accoutumé à ne parler d'autre langue depuis son bas âge". Ce qui n'est pas le cas de l'anonyme. Le dialecte apparaît donc contradictoirement comme la langue du menaçant peuple ouvrier, (seul perpétuateur du "génie" de l'idiome) et celle du rassurant unanimité antérieur, représenté par Chapelon. Ainsi, l'évocation des "Mathevons" partageux, se conclut par cette adresse inattendue :

Ah ! porou Chapelou, voutroun ama dévota
Quand de vey eyl orit prey feu
comm'ina blotta, Si vou z aÿa vécu
ïncoure parmey nous !

On ne s'étonnera pas que le poème soit demeuré manuscrit. La contradiction dont il procède ne pouvait guère se résoudre par l'impression.

Ainsi, en un curieux chassé-croisé, la décennie révolutionnaire montre la distorsion entre écriture et usage oral. Alors que Lyon, plus francisé que le Forez, publie peu en dialecte avant 1789, le texte dialectal (politique) y est utilisé publiquement (par la contre-Révolution) en 1790, 1794-1795, tant pour exprimer une fausse unanimité locale que pour jeter le trouble dans une opinion populaire parfois hésitante. Saint-Étienne, où l'idiome est bien plus vivant, édite les Chapelon en 1779, mais l'écriture dialectale n'apparaît pas sous la Révolution dans cette zone de radicalisme politique et social. L'idiome a-t-il été d'autant plus hors-jeu que les masses populaires s'engageaient plus résolument du côté de la Révolution ? Le danger révolutionnaire disparu, la publication dans l'idiome semble cesser à Lyon, cependant que, dans un réalisme distancié et méprisant, le "bon" canut est mis en scène par la plaisanterie apolitique en français régional. L'idiome, langue du peuple, n'était apparu qu'en assomption de la défaite populaire, le français intégrateur, langue nouvelle (et mal maîtrisée) du peuple, lui succède pour renvoyer le peuple jugulé à son inculture, et signaler à nouveau sa différence infériorisée. Par contre, en 1797, dans la Bresse toute proche sont réédités les noëls, comme pour signifier le retour à l'Ordre. La restitution bressane, dans son hors-temps rassurant, encadre les années révolutionnaires, et propose le modèle des entreprises patrimoniales à venir, compensations inoffensives à la victoire du "français national".

L'Empire recense les "patois" en 1807, inventaire avant une disparition jugée lointaine, mais inéluctable. En Lyonnais, l'enquête ne donne guère lieu à publication, une traduction de la Parole de l'enfant prodigue, mais elle permet à

Cochard, ex-procureur du roi et conseiller de préfecture à Lyon, un engrangement patrimonial dont la restitution érudite du XIXe siècle profitera. Oubliant les noëls bressans, la *Statistique de l'Ain* évacue vers la campagne une réalité patoise péjorée. Le dialecte est à nouveau hors-jeu, tout au plus peut-il, au détour d'une feuille volante, tromper l'attention des fonctionnaires impériaux, et dire la lassitude devant la guerre : "Tui lou garçon décampon" dit la *Chanson bressande* en forme de complainte comique sur le sort infortuné d'une fille entêtée de se marier, imprimée à Pont-de-Vaux en 1805.

3 - De la Restauration aux débuts de la Monarchie de Juillet.

Alors qu'en Provence, Dauphiné, Auvergne, etc, le retour des Bourbons suscite un renouveau ultra d'écriture dialectale (1), l'idiome n'apparaît guère ici en intervention politique. Au contraire, en Bresse et en Forez, le recours patrimonial suture à nouveau les déchirements politiques. Initié à Bourg dès 1814 avec les *Noëls*, il se prolonge à St Étienne en 1820, comme si le temps s'était arrêté, par la réédition littérale des *Oeuvres* des Chapelon, publiées en 1779. La publication posthume de pièces de Boyron, qui l'accompagne (5.6) évoque la convivialité des gagne-petits, paresseux, paillards, gourmands, ivrognes. Mais sous cette assez rassurante restitution couve aussi une écriture libérale qui ne peut, pour cause de censure, envisager la publication (5.3).

À Lyon, le dialecte apparaît essentiellement sous la Restauration en restitution patrimoniale. Dans les érudites *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, 1824-1831, et dans ses *Calendriers lyonnais*, utilisant la documentation accumulée depuis 1807, Cochard, illustre de quelques textes (traductions de la Parole, noëls) l'intérêt pour les patois, entretenu depuis Paris par Charles Nodier, la Société des Antiquaires, etc. (Cet homme de l'Empire, mis à la retraite par la Restauration laisse à d'autres la reprise vengeresse des chansons de haine anti-jacobines). C'est le début de la longue série des publications patrimoniales lyonnaises. Mais cette entreprise de bibliophiles n'envisage pas une écriture présente de l'idiome.

Cette écriture aurait-elle pu avoir à Lyon autre sens que le coup de griffe occasionnel ? Son absence procède autant d'un blocage sociologique que de la francisation de la ville. Certes, le français (régional) progresse : Verdelet, tapissier-violoniste, amuse les soirées bourgeoises de la Restauration par ses récits en parler canut. Mais si on parle moins patois à Lyon qu'à Marseille, on le parle encore. Cochard compose alors un dictionnaire patois demeuré manuscrit, basé sur le parler de "Lyon, d'abord, où à cette époque le peuple parlait encore patois" (3.2). J.M.Villefranche atteste de la présence ordinaire du patois dans son enfance, à Couzon aux portes de Lyon, autour de 1840. (4)

La vérité n'est sans doute pas univoque. Les Archives peuvent ainsi à quelques mois de distance donner des points de vue différents sur l'usage du patois. Lyon est francisé : "Ce Noël pris sur une ancienne copie est dans l'ancien patois du bas peuple de Lyon, que l'on parle encore en plusieurs villages du département du Rhône. Il existe un grand nombre de chansons dans le même idiome, qui ne sont

que des parodies de cette pièce et qui se chantent sur le même air, bien connu à Lyon." (T.XII,1830). Lyon parle patois : "Le patois de Lyon est principalement celui dont se servent les ouvriers en soie, taffetiers et autres, connus sous le nom de canus, et qui forment la majeure partie du bas-peuple de cette ville. Il y a d'autres patois qui appartiennent spécialement aux habitans des communes rurales et des petites villes du département du Rhône. Ces derniers diffèrent tous, plus ou moins, entre eux, et par l'accent et par la prononciation, et par les mots qui les composent. Nous ne sommes pas à même, en ce moment, de fournir à notre estimable correspondant l'échantillon qu'il paraît désirer du langage canu, mais il en trouvera d'autres dans plusieurs endroits de ce recueil, où nous avons inséré des chansons et des noëls composés dans ce langage, et nous comptons, par la suite, en offrir à nos lecteurs encore quelques-uns, dus au docteur Laurès, auteur du Supplément aux Lyonnais dignes de mémoire de l'abbé Perneti, et à feu M.Révéroni, qui ont excellé l'un et l'autre dans les poésies de ce genre" (T.XIII,1831). Or ces pièces, censées illustrer le parler canut, sont bien en francoprovençal, et non en français régional. Les Archives semblent donc admettre ici que le patois est encore vivant dans le peuple de Lyon en 1830.

Le patois persiste dans les faubourgs, dans la pratique urbaine des aînés, il reste familier aux nouveaux Lyonnais si nombreux, qui conservent des liens avec le terroir, il imprègne le langage des canuts, il demeure arme carnavalesque : la presse lyonnaise des années 1830 se plaint de la virulence des charivaris, (où la chanson patoise a sa place), dans les quartiers populaires. On vend dans les rues, sur feuille volante, des chansons patoises. Mais l'acculturation française des plus jeunes semble faite. (Évoquant son séjour à Lyon en 1830-1835, le futur poète provençal V.Gelu ne mentionne jamais une quelconque dialectophonie de ses compagnons). Situation diglossique complexe qui aboutira à l'étape ultime, décrite par Onofrio en 1864 : "Au XIXe siècle, non seulement personne ne parle plus le patois à Lyon, mais on ne l'y comprend plus. Aussi ne publie-t-on rien dans ce langage. C'est le dialecte "canut" qu'on emploie quand on veut donner à une publication une couleur tout à fait populaire" (3.1).

Quand, au tournant de 1830, l'air du temps autorisera en France l'affirmation d'un certain réalisme, à travers la mise en scène de l'exotisme populaire, le dialecte était encore suffisamment présent à Lyon pour offrir matière à délectation esthétique, dans la distance prise avec une sensiblerie larmoyante. Gelu, quittant Lyon en 1835, va affirmer à Marseille ses vigoureuses chansons provençales, mais Lyon n'aura pas son Gelu. Gelu pouvait sans danger mettre en scène des personnages populaires et contestataires : les déclassés marseillais ne menacent guère l'ordre bourgeois. Donner, dans cet effet-mode, la parole au peuple de Lyon aurait eu une toute autre signification : l'explosion sociale et politique de 1831 et 1834, prévisible depuis des années, révèle la lutte des classes. Le bourgeois lyonnais amateur de lettres dialectales ne saurait donc se risquer dans la délégation de parole populaire, ni trouver, comme Gelu à Marseille, public d'amateurs éclairés et distancés. D'ailleurs, si l'érudition lyonnaise continue après 1830 à restituer les chansons dialectales anti-jacobines, elle oublie pour l'heure la chanson de révolte des canuts de 1744, qui ne sera publiée que plus tard.

De son côté, le mouvement ouvrier et républicain qui s'affirme à Lyon après 1830 semble indifférent à la spécificité linguistique populaire. De 1831, année de la première insurrection, à 1834, *L'Echo de la Fabrique*, journal des mutuellistes, n'utilise qu'un français de grande dignité. Aucune concession au populisme dialectal, pas même dans un billet de connivence locale, encore moins dans l'assomption d'une dimension de classe. "Dormez en paix, victimes de Novembre ! que la terre vous soit légère votre sang a fécondé le sol où doit croître l'arbre de l'émancipation des prolétaires". (25.11.32).

Dans les débuts tumultueux de la Monarchie de Juillet, où se libèrent tant d'aspirations littéraires, la planète du "vrai patois de Lyon", chère aux érudits, apparaît donc en astre mort, rassurante restitution patrimoniale dissociée de la menaçante réalité populaire. La masse artisanale prolétarisée, dont les bourgeois peuvent utiliser en connivence amusée le français régional, a choisi le français dans les manifestations publiques de son organisation et de ses actions.

4 - La poussée de publication forézienne des années 1835-1840.

Or, dans ces premières années 1830, stimulée par le nouveau climat politique et intellectuel, l'écriture dialectale forézienne manifeste une vitalité qui contraste avec l'atonie lyonnaise. Faut-il voir dans cette affirmation simple reflet d'une vitalité de l'idiome ? Le Forez urbain en effet demeure dialectophone. Et un bon observateur écrira encore en 1863 : "Dans les villes de noblesse, de bourgeoisie et de chicane, comme à Montbrison, le français officiel a laissé de profondes traces. Les villes manufacturières, au contraire, ont plus énergiquement résisté à cette invasion. Sant-Thiève, Revardégi, Sant-Chaumont et Gibors parlent un langage sonore et criard, un vrai patois de forum, de marché public. À St-Étienne, une des principales villes de France, le patois est encore profondément enraciné ; ouvriers et patrons lui conservent une égale affection" (5.5).

La poussée de publication relève évidemment de déterminations plus complexes que cette relative vitalité de l'idiome. L'historien forézien A. Bernard écrit en 1835 (5.4), du 17^e siècle de Chapelon : "Saint-Étienne était la ville la plus originale de la province alors ; elle avait des coutumes à elle et un langage particulier. Chapelon s'identifia si bien avec cette époque, qu'il fut l'ami de tous les stéphanois./.../ Aujourd'hui Saint-Étienne, ville de cosmopolitisme, où le commerce règne en maître, n'a plus aucun rapport avec la vieille ville des gagas ; c'est en vain qu'on a essayé de recréer sa poésie éteinte avec son vieux foyer : Saint-Étienne n'a plus ni poète ni chroniqueur, et son représentant le plus vrai est le paradoxal et mercantile feuilletoniste du Journal des Débats, dans les écrits duquel il faut bien se garder de chercher de la poésie ou de l'originalité, à moins qu'on ne donne ce nom à l'affectation de choquer les idées reçues. Au reste, Chapelon semble avoir entrevu cette époque fatale pour la poésie de sa ville, lorsqu'il s'écrie sur la fin de ses jours, en voyant cette masse d'étrangers qui y venaient de tous côtés, attirés par le commerce :

Ce que nous a fa tort, vouéy de gens de campani, Qu'ant tous creus que n'ériers au païs de Coucani.

En effet, on sent le peu d'intérêt que doivent porter à ce qu'on appelle le caractère local, le foyer, la tradition, des étrangers presque exclusivement occupés à leur commerce. Mais c'est une fatalité, peut-être un bonheur, attaché nécessairement à la position de la ville de Saint-Étienne, de se voir de la sorte envahie, et de grandir pour ainsi dire sur des ruines."

Chapelon et l'écriture dialectale sont posés en bien commun des seuls "vrais" stéphanois. Mais cette crispation identitaire n'est pas vraiment reculé devant l'altérité linguistique des "étrangers", car les nouveaux venus, (arrivant des terres occitanes du sud, ou des régions voisines de parlers francoprovençaux), se mettent sans difficulté au parler gaga, vivant et intégrateur. Elle est, plus encore qu'avant 1789, refus des activités, des mentalités nouvelles, repliement sur un imaginaire d'unanimité local, de convivialité transcendant les misères du passé et gommant les oppositions du présent.

Aussi, comme en 1779, le recours patrimonial forézien primera-t-il sur la création, (qu'évoque Bernard), d'autant que cette création, qui n'est pas univoque, révèle aussi, dans le climat nouveau d'après 1830, des tendances occultées sous la Restauration. Vers 1834-1835, l'inattendu et fracassant *Ballon d'essai d'un jeune poète forézien*, première publication de Guillaume Roquille, de Rive-de-Gier, annonce la poussée de publication dialectale, avec laquelle il est en dissonance significative.

À la charnière du couloir industriel forézien et de la vallée du Rhône, la petite ville vit de ses mines, de l'industrie naissante. Roquille, ouvrier ferblantier, né en 1804, est fils d'un crocheteur au port du canal, profession gravement menacée par la concurrence du premier chemin de fer. Il fallait une singulière audace à ce manuel cultivé pour s'affirmer poète, et poète dialectal.

L'ouvrage, bien qu'il ne s'en réclame pas, s'autorise de la mode nationale naissante : "poésie ouvrière" (française) dont il délaisse résolument la sensiblerie larmoyante au profit d'une robuste protestation, et poésie patoise, dont il ignore l'aspect de revendication linguistique. L'ouvrage propose des poésies en "patois du Forez", précédées d'un avant-propos français (prudemment ironique sur son inspiration bacchique et son respect de la religion), et suivies de couplets (français) à la louange de Napoléon. La langue nationale s'impose ainsi pour les registres "nobles" de l'argumentation et la politique. À l'intérieur des pièces patoises, aristocrate, curé, gendarmes parlent français, les gens du peuple parlent patois. Mais l'originalité de Roquille se situe à un tout autre niveau que cette prise en compte ordinaire des fonctionnements diglossiques. Pourquoi écrire patois ? "Saint-Étienne s'honore d'avoir produit Chapelon ; qu'on ne puisse pas dire que Rive-de-Gier a tué par son indifférence le jeune talent d'un poète à son début". Roquille, à l'évidence bien acculturé en français, ne justifie pas autrement son choix de langue. Sa muse apparaît (spontanément ?) dialectale pour traiter du petit pays, puisque le *Ballon d'essai* est d'abord œuvre locale, mais, manifestement, l'idiome dépasse cette connivence. Bien qu'il ne s'en explique pas, le dialecte est pour Roquille porteur de valeurs, ou plutôt de contre-valeurs.

Dans un dialogue bilingue, l'idiome sert la saine méfiance du paysan, devant le préchi-précha (français) hypocrite, du curé. Et surtout, dans les pièces où l'auteur s'implique, sans utiliser la délégation de parole populaire, l'idiome dit une vérité que le français ne saurait aussi justement dire, parce que le français est la langue de ce "progrès" que Roquille conteste. Il ne s'agit pas de célébrer ici la beauté du pays : le patois de la connivence locale est en fait ouverture sur le monde, le microcosme de la petite patrie éclaire le macrocosme de la nouvelle France. La modernisation ruine les métiers traditionnels, la machine vole leur travail aux ouvriers, les exploitants font cyniquement profit de cette misère. Tout ceci est dit sans grandiloquence, mais avec fermeté, dans des registres de naturel que ne saurait tenir l'emphase française du temps. Peu après les troubles de Givors où les portefaix ont refusé la concurrence du chemin de fer, Roquille fait ainsi éclater la plainte du prolétaire dépossédé de sa force de travail. Au ras du vécu, Roquille parle au nom des plus démunis, qui ne peuvent plus nourrir leur famille, des plus attachés à la vie, ceux qui doivent traîner guenille, ceux qui se lamentent de ne plus pouvoir, faute de salaire, boire bouteille ou culbuter les filles faciles.

Roquille se veut du côté de ces laissés pour compte. Il invective ceux de ses concitoyens qui, acceptant la nouvelle société et son cynisme froid, reprochent au rimeur son matérialisme foncier, mais honnête. L'ouvrage de Roquille est en même temps célébration de sa ville natale et rupture avec elle. Le manque de travail, le refus du conformisme hypocrite le poussent à partir.

Ce *Ballon d'essai*, naïvement cathartique, va donc bien au-delà des joyusetés dialectales de Boyron. Certes, le modèle d'écriture, mal dégagé des maladresses d'école, est français, et quel autre pourrait avoir reçu le fils du crocheteur, y compris dans sa lecture des "classiques" patois ? Mais dans l'évocation des travailleurs, et des déclassés de sa ville natale, comme dans celle de sa propre dérive, l'expression patoise satisfait à une exigence de réalisme, descriptif et langagier, conforme à des tendances du temps que l'expression française ne peut guère alors satisfaire en littérature. Le patois, parole encore relativement commune, est ainsi renvoyé aux marges sociologiques pour mieux satisfaire à une exigence culturelle globale, difficilement résoluble.

Comment ne pas évoquer Victor Gelu, dont Roquille est contemporain ? Gelu, alors à Lyon, a-t-il lu Roquille ? Deux hommes jeunes, libres dans leur célibat prolongé, mal insérés socialement, sans illusions sur la société et le progrès, refusant le conformisme du pays natal, mais fascinés par le matérialisme de ses déclassés, leur amour de la vie, des plaisirs de la chair, de la boisson, du compagnonnage convivial. (Mais au-delà de cette fascination, on ne rencontre pas plus chez Roquille que chez Gelu apologie de la crapule). Acculturés, au fait de la création française (l'époque est aux vers violents et engagés de Barbier), mais baignant dans la réalité dialectale dont ils sentent les potentialités créatrices, tentés par l'expression française mais conscients de leur médiocrité en ce domaine, Roquille comme bientôt Gelu lancent la bouteille à la mer de l'œuvre patoise, publiée à compte d'auteur.

Ainsi ces deux originaux donnent à leur façon réponse correcte à un blocage de l'expression française. Le recours au patois ne vient pas d'un manque d'éducation, mais de la conscience des ressources du patois pour dire ce que, dans les registres reconnus de la culture du temps, le français ne saurait dire. Certes, Roquille n'a pas le génie de Gelu, mais le plaisir du patois lui permet de trouver ses alexandrins francisés d'un lexique riche de connotations polysémiques (cf. infra "la langue de Roquille").

Ce premier ouvrage n'est effectivement qu'un ballon d'essai. Sa réception ne pourra guère amener Roquille à tirer profit de ses virtualités. Rive-de-Gier rejette le jeune non conformiste et ses compagnons de cabaret ne lisent guère les alexandrins, même patois. Quel cénacle littéraire aurait pu alors accueillir Roquille ? Les revues de Lyon et de Valence s'ouvrent à la "langue néo-romane" avec le provençal réaliste de Reybaud ou anacréontique de Dupuy, (par ailleurs journaliste républicain, français, à Lyon) (1). Elles ne sont pas intéressées par le patois local, encore moins par les idées de Roquille.

Et chez les amateurs d'écriture dialectale, la rassurante restitution patrimoniale (sans traduction, preuve de la relative vitalité de l'idiome), s'affirme dès 1835, et l'emporte sur une création en prise sur les temps nouveaux. A. Bernard donne de longs extraits de Chapelon en 1835 (5.4). En 1837, Decreux, secrétaire de mairie de Saint-Étienne, publie les œuvres posthumes de Boyron. La même année on réédite les *Oeuvres complètes* des Chapelon, et en 1838, les noëls bilingues de l'abbé Tholière. La plus grande partie du patrimoine littéraire stéphanois est dorénavant accessible. Le cas est pratiquement unique alors dans les régions à idiome. Il anticipe sur la grande vague de restitution patrimoniale des textes "romano-provençaux", dans les années 1840-1850.

En 1836, Roquille réapparaît avec les 84 pages de son *Breyou*. Peu de textes dialectaux de Provence, Dauphiné ou Languedoc atteignent alors cette pagination ! La couverture, innocemment ornée d'une lyre, ignore le français, et joue en trompe-l'œil sur la marge plaisante de l'idiome. Ce défaussement (prudent) tranche avec la francitude de la couverture du *Ballon d'essai*. En fait, alors que s'achève le douloureux procès des insurgés lyonnais de 1834, le poème burlesque annoncé est une bombe. Dans un texte entièrement patois, sans un mot de français, Roquille met en scène les déclassés, mouchards, agents provocateurs payés par le pouvoir qui, utilisant le mécontentement des travailleurs, déclenchent et manipulent l'insurrection. Il stigmatise la répression sanglante.

La démarche interpelle à deux égards. Dans le renversement de son esthétique déjà. (La guenille, sympathiquement reçue dans le *Ballon d'Essai*, renvoie ici au monde impitoyable des déclassés, l'ombre de Vidocq, la mode inquiétante du "lumpen-prolétariat" passent dans ces "Mystères de Lyon"). Dans le choix de langue surtout. Pourquoi Roquille n'a-t-il pas écrit en français ces vers calqués sur le modèle de la versification française, pensés en français, et francisés lexicalement ? Certes, le texte, très violent, n'est pas traduit et le dialecte veut déjouer la censure. Le pouvoir et les conservateurs lyonnais ne s'y tromperont pas, qui enverront l'auteur en correctionnelle. Mais, au-delà de cette prudence, le choix

du dialecte, comme celui du genre héroïco-burlesque et de personnages en marge, est adéquat à une ambiguïté constitutive. À la différence du *Ballon d'Essai*, le patois n'est pas ici vecteur de la connivence locale, il n'a plus fonction directe de représentation sociologique : si le français n'apparaît pas, rien ne prouve que les insurgés, peu mis en scène directement d'ailleurs, et même les déclassés parlent patois. Mieux, Roquille traduit ostensiblement, dans son "jargon sauvage", les proclamations républicaines, bien évidemment françaises. L'idiome, souvent traité avec emphase, n'est pas non plus garant du réalisme, ni même du réalisme langagier des déclassés.

Pourquoi le patois alors ? Roquille parle moins en son nom, et encore moins au nom des insurgés, (avec lesquels il sympathise sans prétendre les représenter), qu'au nom d'une conscience extérieure, apparemment détachée. Conscience contradictoire, au-delà des prudences ironiques : la révolte est à la fois juste et absurde, le pouvoir a raison de maintenir l'ordre, mais il n'en est pas moins criminel. Le dialecte, défassement carnavalesque, permet de dire cet indicible, quand l'analyse rationnelle (française) n'y suffirait pas. L'écriture dialectale suture le déphasage entre le registre noble, dans lequel Roquille s'inscrit sans ambiguïté quand il pleure les victimes, et la parodie héroïco-burlesque. Pathologique, "sauvage" au regard des normes culturelles dominantes, par définition socialement hors-jeu, cette écriture est adéquate à une ambiguïté fondamentale. Que fallait-il faire en 1834 ? Les sympathies de Roquille, républicain et bonapartiste, sont évidentes, mais sans doute est-il de ceux qui n'ont pas su venir les armes à la main aider les canuts. Au moins jette-t-il son mépris au visage de leurs sanglants triomphateurs.

Breyou, écrit dans un dialecte à beaucoup d'égards plus lyonnais que forézien, pouvait-il relancer la publication dialectale lyonnaise ? Un an après la *Revue de Vienne* écrit : "Le patois, si rebelle, si rétif lorsqu'il s'agit d'exprimer les méditations de l'intelligence ou les émotions de l'âme, développe les ressources les plus souples, les plus complaisantes, pour satisfaire les besoins capricieux de la conversation. Avant que la politique eût rendu les français tristes pour les rendre heureux, tous les rapports de la société s'échangeaient sur le ton de la plaisanterie. Les classes populaires conservent encore l'habitude de traiter en riant les choses sérieuses, et le patois sert admirablement cette immense consommation de gaieté, soit par l'abondance de ses formules proverbiales, soit par la fécondité énergétique d'une foule d'expressions, dont l'emploi d'une seule suffit pour éveiller dans l'esprit plusieurs idées." Mais la revue se garde de citer Roquille, et semble considérer que l'écriture de l'idiome est morte. Le paradoxe est grand entre la force de l'initiative de Roquille, et le silence fait autour de lui, hormis au tribunal correctionnel.

La graine était semée cependant d'une intervention en prise directe sur les problèmes du temps, prenant en compte la vie des humbles, dans ses prosaïsmes et ses espérances. En 1837, à Saint-Chamond, le pauvre ouvrier en soie Savel décrit longuement la misère des siens dans *Le Mariage de Jean et Tuainon*, mais, preuve du rapport complexe au patrimoine réanimé cette même année, sa référence est Chapelon.

En 1838, Roquille sort de son silence et donne le tableau ironique d'une campagne électorale forézienne (8). Sa verve savoureuse et toute patoise reprend bien des procédés de fabrication de Breyou, qui tournent ainsi au procédé. Puis Roquille revient à un bilinguisme éclairant. Ainsi, en 1840, la mine tue à Rive-de-Gier, Roquille honore les victimes en alexandrins français (8). Mais quand, la même année, la grève éclate chez les mineurs, et que le pouvoir utilise les provocateurs, les déclassés, pour susciter la violence et réprimer, c'est en patois bonhomme que Roquille dénonce le piège, souligne le caractère humain, quotidien, a priori non héroïque des grévistes. Ce sont ses compagnons de chopine, et non des héros prolétariens statufiés. Ils se consoleront de l'échec, provisoire, du mouvement, dans le compagnonnage bacchique. Le dialecte atteste ainsi de la lutte des classes vécue au jour le jour, sans emphase à la clef (8).

À la clé de ce registre, Roquille assume l'absence d'ambitions littéraires, l'ironie des siens. L'errance suivra, et plus tard, sous le second Empire, le retour peu glorieux au pays, un poste de concierge octroyé par l'usine à l'ancien contestataire, semi-paralysé, des vers opportunistes traversés de sursauts, une petite gloire locale, une tombe oubliée. Roquille figure dans le trésor de Mistral avec la mention troubaire. Ce solitaire avait en fait témoigné pour une utilisation du dialecte dont la rentabilisation méridionale se détournera, et que les amateurs lyonnais de la seconde moitié du siècle ne pouvaient que rejeter.

La poussée de publication des années 1835-1840 a des conséquences différentes en Lyonnais et en Forez. À Lyon, les amateurs bourgeois développent la restitution patrimoniale, alors que le dialecte peut devenir, autour de 1840, arme d'embuscade dans les luttes des clans municipaux de la bourgeoisie stéphanoise. Le Mercure Ségusien joue de la parole dialectale du forgeron, du métallurgiste, homme de bon sens, natif et parlant net (5.6). Le rassurant prolétaire mis en scène n'est évidemment pas celui de la soie, dont "l'émotion" de 1834 a failli prendre le même aspect dramatique qu'à Lyon. Mais le dialecte, au service de médiocres querelles locales, renvoie cependant ainsi à la réalité de la ville, populaire, industrielle. Il signifie à sa façon la spécificité de cette autonomie communale relative conquise depuis peu. Si la proclamation "renaissantiste" d'une écriture littéraire, qui s'affirme alors en zone d'oc, est absente ici, l'intervention dialectale n'a rien d'artificiel au regard de la persistance du dialecte en milieu urbain. Bientôt le populaire chansonnier Philippon publiera ses premières chansons.

Le couloir industriel forézien conservera longtemps encore l'usage de l'idiome : connivence quotidienne, sans aspiration nationalitaire, le dialecte y demeure signe identitaire, arme parfois, dans les engagements politiques et sociaux. Le mouvement ouvrier ne le négligera pas. La différence est grande avec une Provence où toute utilisation de l'idiome devra tenir compte, positivement ou négativement, d'une référence renaissantiste. Les rares tenants d'une écriture littéraire du dialecte forézien le comprendront si bien qu'ils essaieront de s'intégrer à la renaissance d'oc.

René MERLE

Quelques indications bibliographiques

1. Sur l'ensemble des problèmes de la création dialectale, Cf. René Merle, *Une mort qui n'en finit pas. L'écriture de l'idiome natal de la fin des Lumières à la naissance du Félibrige*, MARPOC 1989, où sont étudiés les foyers d'écriture francoprovençale de France, Savoie et Suisse.

2. Sur le francoprovençal, Cf. Les récentes mises au point de Gaston Tuaille, *Le Francoprovençal*, Aoste, Musimeci 1981. id. in *Langues régionales de France*.

3. Bibliographies et textes lyonnais.

Cf 3.1. Onofrio, *Essai d'un glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Scheuring, 1864. Reprint Horwarth Roanne 1975 (intr. G.Tuaille).

3.2. N. du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du Patois Lyonnais*, Lyon, H.Georg, 1887-1890. Le corpus qu'ils présentent est accessible in :

3.3. S.Escoffier, A.M.Vurpas, *Textes littéraires en dialecte lyonnais, XVIe-XIXe siècle*, CNRS.1981.

4. Sur le dialecte lyonnais, outre les ouvrages précédents, Cf.

M. Villefranche, *Essai de Grammaire du patois lyonnais*, Bourg. J.M.Villefranche, 1891. Laffite Reprints 1978 avec préface de J.B.Martin. - Pierre Gardette, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, 1950, 1956, 1976. - Florence Charpigny, Anne-Marie Grenouiller, Jean-Baptiste Martin, in *Marius Champaillet, paysan de Pélussin*, Edisud, CNRS 1986, présentent l'état actuel d'un parler plus méridional proche de celui de Roquille.

5. Forez :

5.1 *Collection complète (sic) des oeuvres de Messire Jean Chapelon, prêtre-sociétaire de Saint-Étienne, ... publiées par Mre E.C.Prêtre, Saint-Etienne, Devers. 1779. Dernière édition, Annie Elsass, Jean Chapelon, Oeuvres complètes. Centre d'Etudes Foréziennes, Saint-Étienne, 1985.*

5.2. Georges Straka, *Poèmes du XVIIIe siècle en dialecte de Saint-Étienne (Loire)*, Paris, Belles Lettres 1964.

5.3. G.Straka, *Poème contre une mission prêchée à Saint-Étienne (Loire) en 1821*, Belles Lettres, Paris, 1954.

5.4. Aug. Bernard, *Histoire du Forez*, Montbrison, Bernard aîné. 1835.

5.5. L.P.Gras, *Dictionnaire du Patois Forézien*, Lyon A.Brun, 1863. Slatkine-Reprints Genève 1970. cf. 3.1. Onofrio, op.cit.

5.6. Michel Achard, "Vie et mort du dialecte stéphanois aux XIXe et XXe siècles, Approche bibliographique". *Etudes Foréziennes*, 6, 1973.

6. Sur la période Révolution-Empire, outre les textes donnés in 3 et 5, Cf textes non signalés par ces bibliographies francoprovençales, et présentés in :

6.1. René Merle, "Le texte occitan et francoprovençal du grand sud-est, (Provence, Bas-Languedoc oriental, Avignon et Comtat, Comté de Nice, Dauphiné, Forez, Lyonnais, Savoie, Suisse Romande), in *Le texte occitan de la période révolutionnaire*, A.I.E.O, Montpellier, 1989.

6.2. *Les Canuts en 1789. Doléances des maîtres-ouvriers fabricants en étoffe d'or d'argent et de soie de la ville de Lyon*, présentation de F. Rude, Federop, Lyon, 1976.

6.3. Morel. "Réponse à l'enquête Grégoire". Bibl. Nat. NAFr 2798.

7 Sur Lyon et les canuts :

7.1. Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle*, Flammarion 1975.

7.2. Maurice Moissonnier, *Les Canuts*, Messidor, 4e ed. 1988.

7.3. Fernand Rude, *Les révoltes des Canuts, 1831-1834*, Maspero, Paris 1982.

8 Publications de Roquille après Breyou,

8.1. *Lo Députò manquò, poèmo ein patuais de vait vardegi ; par Gme Roquille. se trouve à Rive-de-Gier : chez M. Point Cafetier, à la Grenette, et chez l'auteur Rue de Lyon, 1838.*

8.2. *Les victimes et le dévouement, narration en vers de la fin tragique de 32 mineurs dans un puits de l'exploitation de l'Ile d'Elbe, à Rive-de-Gier, foudroyés par le gaz hydrogène le 29 octobre 1840 ; par Guillaume Roquille, se trouve à Rive de Gier chez l'auteur, ferblantier, rue Paluy.*

8.3 *Lo pereyoux, poème burlesque en patois de Rive-de-Gier, par G. Roquille. se trouve à Rive-de-Gier, chez l'auteur, ferblantier, grande rue, Paluy, 1840. Ces pièces figurent dans la dernière publication (posthume) : Poèmes français et patois, œuvres complètes de Guillaume Roquille de Rive-de-Gier (Loire), Saint Étienne, impr. du Républicain de la Loire. Roquille n'a pas fait pour l'heure l'objet d'études véritables (publiées)*. On lira pour mémoire la plaquette de M. Fournier, Guillaume Roquille, Poète Ripagérien, s.d, (sous l'occupation). Impr. Loire Républicaine. Quelques lignes sympathiques in Roger Lacombe, *Recherches historiques sur la ville de Rive-de-Gier*, Rive-de-Gier 1985.*

* Ce n'est plus le cas depuis l'édition récente proposée par Mme Vurpas.